



9084 - La définition des termes : « haram » et « makrouh ».

question

Qu'entend-on par le terme **makrouh** et quelle est la différence entre **makrouh** et **haram** ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Linguistiquement, **makrouh** signifie le contraire d'aimé. Dans la terminologie islamique, il désigne une chose dont la loi demande l'abandon, mais pas de manière tranchante. Autrement dit, c'est une chose dont la pratique n'entraîne aucune sanction, mais dont l'abandon procure au fidèle une récompense.

Quant au **haram**, il signifie linguistiquement interdit. Dans la terminologie islamique, il désigne une chose dont la loi religieuse exige l'abandon de manière tranchante. C'est le contraire de **halal**. Le fidèle sera récompensé pour l'abandon de l'interdit motivé par la seule proscription religieuse. C'est-à-dire un abandon qui ne soit pas dicté ni par la peur ni par l'incapacité ni par la timidité. Car un abandon (dicté par les considérations que voilà) n'entraînera aucune récompense.